REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE



MAIRIE	•	07
07130 Châtea		

		•••	lonsieur Le	Maire,		
Je soussigné	é(e) (1) :	☐ Mme				
Nom :	***************************************	•••••				
Prénoms :	***************************************					
Profession o	ou qualité :					
Adresse :						
Association :	:			***		
N° agrément	t DDJS pour les assoc	iations spor	tives :			
Ai l'honneur d d'ouvrir un de	de solliciter, conformé ébit temporaire de boi	ment aux ai ssons de (2	rticles L.3334-2 et l)	L. 3352-5 du Code de la sa	anté publiqu	e, l'autorisation
	r catégorie 3	Г	catégorie 4 (3)			
Lieu :						
Du :		à heur	·e(s)	Au !	à	heure(s)
et Du :		à heur	• /	Au :	à	heure(s)
	posion do (4) :					
A l'occ	asion de (4) 🖫		***********************			

	ROCHE DE GLUN			Le:	aturo	
		a		Le:	ature,	
		э		Le:		
		х		Le:		
	ROCHE DE GLUN	×		Le:		
	ROCHE DE GLUN	RRET	E DU MAI	Le : .		
Fait à : LA Le Maire c Vu la demaire vu l'arrêté c Vu les articl	ROCHE DE GLUN A de unde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la poli	Ce des lieux pu	E DU MAI ublics, pris en applicati 542-8 du Code Généri	RE N°	ature,	
Fait à : LA Le Maire c Vu la demaire vu l'arrêté c Vu les articl	ROCHE DE GLUN de inde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la polites L.2212-1, L.2212-2, L eles L.3331-1, L.3332-3, L	Ce des lieux pt2214-4 et L.23332-4, L.333	LIBITION OF THE PROPERTY OF TH	RE N° ion de l'art. L 3335-1 du code la al des Collectivités Territoriales, ode de la Santé Publique,	ature, santé publiqu	
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl	de ande ci-dessus, de M. le Préfet, sur la poli les L.2212-1, L.2212-2, L les L.3331-1, L.3332-3, L est autorisé(e) à o	Ce des lieux pt2214-4 et L.23332-4, L.333	Le DU MAI	RE N°	ature, santé publiqu	
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl	de Inde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la politeles L.2212-1, L.2212-2, Leles L.3331-1, L.3332-3, Lest autorisé(e) à o du :	Ce des lieux pu 2214-4 et L.2 3332-4, L.333 uvrir un débi à	Le DU MAI Liblics, pris en applicati 542-8 du Code Généri 34-2 et L.3352-5 du Co it exceptionnel et te heure(s)	RE N° don de l'art. L 3335-1 du code la la des Collectivités Territoriales, lode de la Santé Publique, l'amporaire de boissons de la	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl	de de Inde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la polit eles L.2212-1, L.2212-2, L eles L.3331-1, L.3332-3, L est autorisé(e) à o du : du :	ce des lieux pu 2214-4 et L.2 3332-4, L.333 uvrir un débi à à	Liblics, pris en applicati 542-8 du Code Généri 34-2 et L.3352-5 du Co it exceptionnel et te heure(s) heure(s)	RE N°	santé publiqu catégorie : à	ie
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl Arrête :	de Inde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la poli les L.2212-1, L.2212-2, L les L.3331-1, L.3332-3, L est autorisé(e) à o du :	ce des lieux pu .2214-4 et L.2 .3332-4, L.333 uvrir un débi à à	Le DU MAI Sublics, pris en application 542-8 du Code Génére 34-2 et L.3352-5 du Code it exceptionnel et te heure(s) heure(s)	RE N°	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl Arrête :	de ande ci-dessus, de M. le Préfet, sur la polities L.2212-1, L.2212-2, L eles L.3331-1, L.3332-3, L est autorisé(e) à o du :	ce des lieux pu2214-4 et L.2 .3332-4, L.333 uvrir un débi à à on sera adre	Le DU MAI Liblics, pris en applicati 542-8 du Code Généri 34-2 et L.3352-5 du Co it exceptionnel et te heure(s) heure(s) ssée à la gendarm	RE N°	santé publiqu catégorie : à	heure(s)
Le Maire o Vu la dema Vu l'arrêté o Vu les articl Vu les articl Arrête :	ROCHE DE GLUN de Inde ci-dessus, de M. le Préfet, sur la polit eles L.2212-1, L.2212-2, L est autorisé(e) à o du : du : du : à (5) : te présente autorisation	ce des lieux pu2214-4 et L.2 .3332-4, L.333 uvrir un débi à à on sera adre	Le DU MAI Liblics, pris en applicati 542-8 du Code Généri 34-2 et L.3352-5 du Co it exceptionnel et te heure(s) heure(s) ssée à la gendarm	RE N°	santé publiqu catégorie : à à	heure(s)

⁽¹⁾ Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

⁽²⁾ Indiquer la catégorie, le lieu et heures

⁽⁴⁾ Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

⁽⁵⁾ Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit